

ÉVÉNEMENTS DE CANADIAN CHEER

PROCESSUS DE CANDIDATURE

POUR SUMMIT 2026-2027

En tant que partenaire événementiel de Varsity Spirit, nous sommes ravis de proposer à nos clients des soumissions pour le Summit 2027 lors des événements suivants :

Fall Classic: 3 At-Large + 2 At-Large Youth Summit

Montreal Mayhem: 3 At-Large + 2 At-Large Youth Summit

Canadian CheerFest Abbotsford: 3 At-Large + 2 At-Large Youth Summit

Quebec Championships: 3 At-Large + 2 At-Large Youth Summit

Winterfest: 3 At-Large + 2 At-Large Youth Summit

Les critères de sélection et d'admissibilité suivants s'appliqueront à toutes les épreuves de qualification pour le Canadian Cheer Summit qui se tiendront au cours de la saison 2026-2027.

Critères d'admissibilité Eligibility Requirements

Toutes les équipes participant à des programmes dont les équipes sont en lice pour une bid aux Championnats du Summit doivent satisfaire aux critères de participation suivants :

- Avez terminé le processus de documentation « opt-in » au plus tard au moment de l'inscription sur place, indiquant ainsi que votre équipe acceptera un bid du Summit si celle-ci lui est attribuée
- Avoir satisfait à toutes les exigences d'inscription à l'événement, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Dérogations
 - Code de conduite des entraîneurs
 - Déclaration sous serment et procédure relative à la protection
 - Paiement intégral
 - Listes de participants exactes
 - Exigences relatives à l'adhésion volontaire ou à la documentation supplémentaire
- S'inscrire et participer à une division admissible au Summit de l'IASF (telle que définie par Summit/Varsity Spirit)
- Les programmes basés aux États-Unis ne sont pas admissibles
- Les équipes doivent participer en personne pour pouvoir se qualifier pour les soumissions au Summit

Divisions

- Veuillez consulter la liste des divisions admissibles au Summit de l'IASF (telle que publiée par Varsity Spirit)
- Les équipes ne peuvent pas passer d'une division mixte à une division réservée aux filles une fois qu'elles ont obtenu leur place
- Les programmes disposant d'équipes de compétition désignées dont certains athlètes inscrits participent à plusieurs équipes au sein d'une même division peuvent se qualifier pour le Summit dans une division non classée, où les résultats finaux sont comparés à ceux des autres équipes du niveau. Ces équipes ou divisions seront clairement indiquées sur l'horaire par la mention « NR-S », signifiant « Non classé – Summit uniquement »



CANADIAN CHEER EVENTS SUMMIT BID DECLARATION

Processus de sélection

Les invitations seront attribuées en fonction des recommandations du jury. Les meilleures notes obtenues dans chaque catégorie seront bien sûr prises en compte, mais elles ne constitueront pas le seul critère déterminant dans les recommandations des juges. D'autres éléments seront également pris en considération, notamment :

- Comparaison des cotes entre les groupes d'experts
- Prise en compte de la répartition des niveaux entre plusieurs comités de sélection
- Analyse de la participation et de l'excellence à chaque niveau par rapport à la participation et à l'excellence observées à d'autres niveaux (par exemple, le nombre d'inscriptions au niveau 1 et la compétitivité des équipes de ce niveau par rapport à celles du niveau 4)

Pointage

On utilisera les feuilles de pointage de Cheer Canada.

Politique de départage pour les soumissions au Summit

En cas d'égalité pour une place au Summit attribuée selon le critère « AT-LARGE », il n'y aura pas de départage. Les deux équipes se verront attribuer une place au Summit.

Autres caractéristiques techniques

Les invitations ne sont pas transférées. Si une équipe reçoit une invitation « At-Large » lors d'un événement de Canadian Cheer et qu'elle passe ensuite à une invitation payante, l'invitation « At-Large » initiale ne peut pas être attribuée à une autre équipe.

Éthique

Les places qualificatives ne doivent pas servir d'outil de recrutement. Tout programme qui serait pris en flagrant délit d'utiliser sa place qualificative pour recruter des athlètes d'autres programmes risque de se voir retirer cette place et d'être banni des futures compétitions de qualification pour le Canadian Cheer Summit. Les équipes comptant des athlètes inadmissibles peuvent être déclarées inadmissibles. Veuillez vous familiariser avec les critères d'admissibilité de la division « Summit Bid » de l'IASF, tels que définis par Varsity Spirit.

Canadian Cheer se réserve le droit de modifier, de changer ou de mettre à jour la présente déclaration en tout temps. Il est recommandé aux clients de se tenir au courant des exigences de Varsity Spirit, car celles-ci peuvent être modifiées, mises à jour ou changées en tout temps. Dernière mise à jour : 26 août